



CONFÉDÉRATION DES ASSOCIATIONS D'ÉTUDIANTS
ET ÉTUDIANTES DE L'UNIVERSITÉ LAVAL

Conseil d'administration
Séance spéciale du 9 janvier 2017
Local 3105, Pavillon Maurice-Pollack
Procès-verbal

Liste des personnes présentes – Conseil d'administration

Charles Arcand	Coralie Dupont	Lény Painchaud
Camille Beaudet	Stéphanie Henderson	Vanessa Parent
Xavier Bessone	Laura Huet	Louis-Philippe Pelletier
Aubert Caron-Guillemette	Michel Kingma-Lord	Simon Rheault
Charlotte Carrier-Belleau	Cédric Lacombe	Samuel Rouette-Fiset
Alexandre Chamberland	Nicolas Leclerc	Annie-Jade Samson
Jean-Philippe Collins-Houde	Mathieu Montégiani	Camielle Villeneuve
Quentin de Dorlodot	Anne-Marie Ouellet	

Liste des personnes absentes – Conseil d'administration

Maxime Blanchette	Rosalie Lacombe
Albert Brunelle	Vincent Montplaisir
Olivier Flamand-Lapointe	Jean-Michel St-Pierre
Marie-Ève Fradette	
Benjamin Gauthier	

Liste des personnes présentes – Autres

<u>Présidence d'assemblée</u>	<u>Secrétariat d'assemblée</u>	<u>Prise de notes</u>
Guy-Aume Descôteaux	Samuel Rouette-Fiset	Marie Lortie Côté

Observateurs

Projet d'ordre du jour :

- 5 **1.** Ouverture de la séance
 - 2.** Nomination de la présidence et du secrétariat d'assemblée
 - 3.** Lecture de l'ordre du jour
 - 4.1.** Cotisation Super-Peps
 - 4.2.** Élection de du Comité de la question référendaire
 - 10 **5.** Voyage Transit
 - 6.** Clôture de la séance
-

1. Ouverture de la séance

15

Résolution CA-A17-01-09-01

Il est proposé par Camielle Villeneuve, avec l'appui de Cédric Lacombe:

Que la séance spéciale du 9 janvier 2017 soit ouverte.

Aucune demande de vote.

20

La proposition est adoptée à l'unanimité.

2. Nomination de la présidence et du secrétariat d'assemblée

25

Résolution CA-A17-01-09-02

Il est proposé par Annie-Jade Samson, avec l'appui de Laura Huet:

Que Guy-Aume Descôteaux soit nommé à titre de président d'assemblée et que Samuel Rouette-Fiset soit nommé en tant que secrétaire d'assemblée pour la séance du 9 janvier 2017.

30

Aucune demande de vote.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

3. Lecture de l'ordre du jour

35

Lecture de l'ordre du jour par la présidence d'assemblée

4.1. Cotisation Super-Peps

40

Présentation de Simon Rheault sur le nouveau projet de Pavillon de la vie étudiante.

Une question est posée pour savoir si le projet Super-Peps est fini d'être payé.

Il est répondu que oui, et que la cotisation vient à échéance en avril 2017.

45

Une question est posée pour savoir à quel moment le bâtiment serait construit.

Il est répondu qu'il est encore tôt pour le dire. À l'époque du Quartier de la vie étudiante, le référendum était en 2014 et les premières phases de constructions étaient prévues pour 2017.

50

Une question est posée pour savoir quelle proportion on financerait

Il est répondu qu'à l'époque, pour le projet du Quartier de la vie étudiante, environ 30% du projet total était financé par les cotisations étudiantes.

55

Une question est posée pour savoir si l'emplacement est final

Il est répondu que l'emplacement n'est pas final, il y a encore des réflexions à avoir.

Une question est posée à savoir si l'Université s'est engagée à implanter dans le projet les projets que l'on veut faire.

60

Il est répondu qu'il y a plusieurs moyens de faire en sorte que l'Université s'engage. Il y a une volonté de l'Université de travailler en partenariat

Une question est posée pour savoir si c'était le seul projet possible.
Il est répondu que c'est le projet le mieux monté que l'on a actuellement et que c'est le plus gros projet de développement de Campus que l'on a actuellement et pour les prochaines années.

65

Une question est posée pour savoir si c'est l'Université qui a approché la CADEUL pour ce projet ou si c'est la CADEUL qui a approché l'Université.

Il est répondu que ça fait longtemps que l'Université sait que la CADEUL est intéressée par des projets de développement. Ils savent aussi que la cotisation vient à échéance et qu'ils peuvent aller chercher de l'argent. Il faut aussi prendre en considération que le développement est réglementé et qu'on ne peut pas développer de nouveaux services (comme une brûlerie) si on ne construit pas du neuf, parce que les locaux déjà construits sont attirés à des fonctions fixes.

70

Une question est posée pour savoir ce qu'il adviendrait avec l'argent si le projet ne se faisait pas.
Il est répondu qu'il reviendrait au Conseil d'administration de la CADEUL de décider quoi faire avec l'argent.

75

Une question est posée pour savoir qui serait propriétaire de ce bâtiment.

Non, ce n'est pas possible sur le Campus, mais on ferait des ententes comme avec le Desjardins.

80

Un commentaire est fait pour dire qu'il serait important de faire beaucoup de promotion pour ce référendum.

Une question est posée pour savoir ce qui se ferait si le projet ne se faisait pas.

Il est répondu que l'on perdrait la cotisation.

85

Une question est posée pour savoir s'il y a déjà des estimations de prix de logements et de quantités de logements.

Non, ça reste à calculer. On s'implique un peu moins dans les résidences en tant que tel. On va avoir notre mot à dire, mais au final c'est l'Université qui développe ses résidences

90

Résolution CA-A17-01-09-02

Il est proposé par Lény Painchaud, avec l'appui de Cédric Lacombe :

Que la CADEUL tienne un référendum portant sur le renouvellement de la cotisation de 5\$ afin de financer la construction d'un pavillon de la vie étudiante.

95

Aucune demande de vote.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

100 **4.2. Comité de la question référendaire**

Élection du Comité de la question référendaire

Ouverture de la période de mise en candidature

105

Cédric Lacombe

Anne-Marie Ouellet

Stéphanie Henderson

Jean-Philippe Collins-Houde

110

Présentations et questions.

Pas de demande de vote sur les candidatures

115

Résolution CA-A17-01-09-02

Il est proposé par Mathieu Montégiani, avec l'appui de Lény Painchaud :

Que Cédric Lacombe, Anne-Marie Ouellet, Stéphanie Henderson et Jean-Philippe Collins-Houde soient nommé-e-s sur le Comité de la question référendaire.

Aucune demande de vote.

120

La proposition est adoptée à l'unanimité.

5. Voyage Transit

125

Les démarches de mise en demeure ont été entamées. Nous n'avons toujours pas de nouvelles des individus en question pour le recouvrement de la dette. On vient vous demander aujourd'hui si vous acceptiez d'adopter une résolution d'expulsion du local en vertu de la politique de gestion des locaux de la CADEUL.

130

Résolution CA-A17-01-09-02

Il est proposé par Aubert Caron-Guillemette, avec l'appui de Mathieu Montégiani :

Que le Conseil d'administration révoque les droits d'utilisation du local 2225 du pavillon Pollack au groupe « Voyage Transit », effectif dès maintenant.

Aucune demande de vote.

135

La proposition est adoptée à l'unanimité.

6. Clôture de la séance

140

Résolution CA-A17-01-09-13

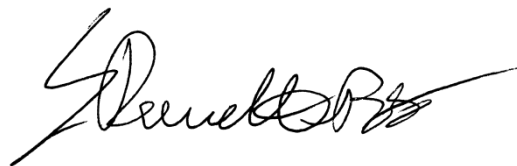
Il est proposé par Laura Huet, avec l'appui de Cédric Lacombe :

Que la séance spéciale du 9 janvier soit levée.

Aucune demande de vote.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

145



Samuel Rouette-Fiset
Vice-président aux affaires institutionnelles